Avertissement :
Cette carte repertorie les servitudes de la zone d'étude. La liste de ces servitudes n'est pas exhaustive, seules les servitudes dont la donnée a été vérifiée sont présentes sur la carte.

SERVITUDES :

A4
servitude de conservation des eaux

A8 :
servitude tendant à la protection des bois, forêts et dunes

AC1 :
servitude de protection des monuments historiques

AC2 :
servitude de protection des sites et des monuments classés et inscrits

AR6 :
servitude aux abords des champs de tir

Servitude AS1 :
protection des captages
ELOIGNE
IMMEDIAT
RAPPROCHE

EL7 :
servitude d'alignement

EL 11 :
servitude relative aux voies express et aux déviations d'agglomérations

I1bis :
servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipe-lines par la T.R.A.P.I.L.

I3 :
Servitude I3 :
servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

I4 :
servitude relative à l'établissement de canalisation électriques

PT2 :
servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception.

T1 :
servitude relative aux chemins de fer.

T5 :
servitude aéronautique de dégagement
- PERIMETRE -

T5 :
servitude aéronautique de dégagement
- HAUTEUR -

PM1 :PPRI de la vallée de la Somme
Zonage réglementaire
type 1 : FORT
type 2 : MOYEN
type 3 : FAIBLE
type 4 : TRES FAIBLE

CONTRAINTES :

contraintes archéologiques

cimetières militaires

Repère de nivellement

points géodésiques

PREFECTURE DE LA SOMME

Communauté de communes

SUD-OUEST AMIENOIS

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PORTER A LA CONNAISSANCE

Plan des servitudes - contraintes

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA SOMME
Service Aménagement du Territoire et Urbanisme

Réalisation : DDTM80 / MODEG /PSIG
Date : Juin 2014
Source : IGN BD PARCELLAIRE
DDTM80 / SATU / BPT

- Reproduction Interdite -